

Nouveautés à l'échelle européenne  
Compte rendu de l'assemblée générale de l'EBCOG

Jacky Nizard  
Service de Gynécologie Obstétrique  
CHI Poissy-St-Germain  
10 rue du Champ Gaillard  
78300 Poissy  
Tel : +33-1-39-27-40-50  
Fax : +33-1-39-27-44-79  
jnizard@gmail.com

L'EBCOG s'est réunie en assemblée générale les 3 et 4 décembre 2005 à Barcelone. Voici un résumé des principaux points abordés lors de cette réunion :

1. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION ET L'EVALUATION :

- Le sujet d'actualité est la formation des formateurs.
- Concernant le carnet de stage, le groupe de travail est arrivé à un accord avec l'ENTOG sur certains nombres d'interventions à faire au cours de la formation d'Interne :
  - 50 colposcopies
  - 25 hystérosopies
  - 100 échographies gynécologiques
  - 25 coelioscopies
  - 30 chirurgies annexielles
  - 40 hystérectomies avec au moins 15 abdominales, 10 coelio-assistées, et 15 vaginales
  - 10 chirurgies du prolapsus
  - 20 chirurgies mammaires dans les pays concernés
- Tous le monde est cependant d'accord sur le fait que ce n'est pas le nombre qui importe, mais la maîtrise de l'intervention. Certains pays réclament cependant des nombres pour faire bouger leurs collèges et sociétés sur le sujet.

2. DECLARATION ANONYME D'INCIDENTS : les pays germanophones expérimentent le système CIRS de déclaration anonyme d'incidents en gynécologie obstétrique, système inspiré de celui qui a fait ses preuves dans l'aéronautique. L'idée est qu'en déclarant anonymement à une grande échelle les incidents, même (et surtout) sans conséquences, on peut mettre en place des mesures préventives ciblées des accidents rares. La base de données qui est en train de se créer dans en Allemagne, Autriche et Suisse sera présentée au congrès de Turin.

3. ENTOG : les 15<sup>ème</sup> échange européen et congrès des Internes qui a suivi ont été un succès. L'organisation de l'échange était excellente, avec près de 30 Internes des différents pays européens répartis sur tout le territoire espagnol pendant 5 jours. Il y avait un Interne français. Le congrès avait comme thèmes le recrutement et la féminisation de la spécialité. Douze membres de l'EBCOG ont participé au congrès de l'ENTOG. L'ENTOG compte 21 pays, dont trois nouveaux. Le bureau de l'ENTOG s'est renouvelé et ses nouveaux membres viennent d'Autriche (présidence), des Pays-Bas, de Roumanie, de Slovénie et de la République Tchèque. L'échange et le congrès

auront lieu à Copenhague au Danemark en 2006, et en Autriche en 2007. A vos agendas les Internes !!!

4. **RECRUTEMENT** : Comme le dit la représentante de l'ENTOG, il y a un gradient démographique de l'ouest vers l'est et du sud vers le nord. Il y a suffisamment d'Interne en GO en Europe, mais ils sont mal répartis. Les possibilités théoriques de mouvements de professionnels au sein de l'Europe pourront-ils compenser ces inégalités parfois désirées par les gouvernements nationaux. Le recrutement est un problème crucial en Angleterre. Le RCOG a décidé, pour inciter les jeunes à choisir la spécialité d'agir sur trois axes : améliorer la qualité de vie des professionnels, améliorer la prise en charge et la gestion de la responsabilité médico-légale, et mettre en place un réseau de conseillers. C'est le point sur lequel tout le monde s'accorde : pour avoir des jeunes motivés, il faut plus de mentors qui suscitent la passion pour la spécialité...
5. **VISITES HOSPITALIERES** : l'EBCOG renouvelle son encouragement aux sociétés et collèges nationaux à mettre en place un système local de visites. Cet encouragement est directement dirigé à la France, l'Allemagne et l'Italie, grands pays européens sans système de visite. Il y a eu 55 visites par l'EBCOG en 6 ans, dont 12 en France. Les pays déjà organisés sont la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Portugal, les Pays-Bas et la Scandinavie. Il y a un projet commun pour les pays d'Europe Centrale. Il va y avoir au printemps un renouvellement de l'équipe de l'EBCOG qui s'occupe des visites hospitalières. Il a été suggéré de proposer des postes dans l'équipe aux présidents des collèges et sociétés des pays qui ne sont pas encore organisés pour les encourager à le faire. De plus, il a été proposé que les membres des comités de visite ne soient pas âgés de plus de 70 ans et soient toujours en activité. Enfin, la question des revisites, après 5 ans, commence à se poser, mais il y a déjà beaucoup de difficultés à organiser la première visite et se serait bien que la deuxième soit organisée localement.
6. **VISITES POUR VALIDER LE SERVICE COMME FORMATEUR DANS UNE SOUS-SPECIALITE** : un service ne peut pas demander une visite pour être agréé par l'EBCOG comme service formateur dans une des quatre sous-spécialités s'il n'a pas déjà été agréé comme service de gynécologie-obstétrique « généraliste ». Il est faite une exception pour la gynécologie oncologique cependant. Le cahier des charges de ces visites spécifiques est sur le site de l'EBCOG. La sous-spécialité la plus active est celle de gynéco-oncologie.
7. **SOUS-SPECIALITES** : la gynéco-oncologie ([www.esgo.org](http://www.esgo.org)) et l'uro-gynécologie ([www.eugaoffice.org](http://www.eugaoffice.org)) sont les plus actives. Celle de PMA (ESHRE) semble faire du bon travail et celle de médecin materno-fœtale et périnatale est pour l'instant la moins active. Les deux premières ont déjà organisé le parcours validant et les recommandations pour être reconnu par l'EBCOG comme sous-spécialiste. Les informations sont disponibles sur leurs sites Internet respectifs.
8. **DEFINITIONS** : l'EBCOG a beaucoup travaillé sur les définitions de gynéco-obstétricien et sous-spécialiste et le débat a motivé les foules. Les définitions retenues sont les suivantes :

**SPECIALISTE :**

Un spécialiste « généraliste » en gynécologie et obstétrique est un médecin qui a rempli les critères de formation de son pays pour être spécialiste en GO.

**COMPETENCE (special interest) :** un gynécologue obstétricien qui a une compétence particulière dans un centre d'intérêt de la spécialité est un « spécialiste généraliste » qui, en plus de son activité « généraliste », a des compétences et un intérêt particulier pour un domaine plus restreint (situations cliniques ou technologies).

**SUR-SPECIALISTE :** un SUR-spécialiste est un médecin déjà reconnu comme « spécialiste généraliste », qui a validé une formation de sous-spécialiste reconnue par l'EBCOG dans un centre validant et reconnu comme tel par l'EBCOG. L'EBCOG et l'UEMS reconnaissent la gynécologie oncologique, l'uro-gynécologie, la médecine reproductive et la médecine périnatale/materno-fœtale comme quatre sous-spécialités. Enfin, un sur-spécialiste ne peut pas travailler dans une autre sur-spécialité et doit avoir la majorité de son activité clinique dans sa sur-spécialité.

Les points les plus difficiles à négocier ont été le temps minimum d'activité dans la sur-spécialité, la proposition initiale était de plus de 80%, et les problèmes spécifiques de validité de la sur-spécialisation en cas d'absence de pratique pendant un certain temps.

9. CONGRES EUROPEEN de GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE de TURIN : Il aura lieu en avril 2006. Les informations sont sur [www.ebcog.org](http://www.ebcog.org)
10. CONGRES DE 2008 : il aura lieu à Lisbonne, au Portugal, probablement la deuxième semaine de mai. L'organisation est en bonne voie.
11. ELECTIONS : le temps des élections étant arrivé, nous avons élu pour trois ans les candidats suivants :
  - Bill Dunlop (Grande-Bretagne) à la présidence
  - Peter Hornes (Danemark) à la trésorerie
  - George Creatsas (Grèce) à la vice-présidence
  - Chiara Benedetto (Italie) au bureau

Beaucoup de ces sujets ont un retentissement direct au niveau national. Il est important d'être au courant des changements effectués ou en cours. Les plus grandes avancées concernent les sous-spécialités avec une volonté forte de définir un sous-spécialiste comme quelqu'un avec une activité quasi exclusive dans le domaine. Cela devient alors très restrictif et correspond également à la volonté des différentes sociétés de sous-spécialité de ne reconnaître que très peu de sous-spécialistes, en échange d'une reconnaissance européenne de leurs formation et compétences.

La France a plusieurs fois été pointée du doigt, sans agressivité, comme un mauvais élève. Des trois grands pays moins bien organisés que sont l'Italie, l'Allemagne et la France, nous sommes quand même ceux avec le collège le mieux structuré, avec l'association d'Internes la plus organisée et de nombreux services déjà reconnus comme excellents. Il ne reste qu'un tout petit pas, surtout dans la mise en place de système de visite des services pour valider leur valeur formatrice par le CNGOF, pour que nous soyons à la hauteur des meilleurs. Notre présence et notre participation au congrès européen qu'organise l'EBCOG sont également médiocres comparé à la position démographique, scientifique et politique de la France en

Europe. En effet, nous sommes parmi les dernier pays dans le nombre de résumés soumis pour le congrès de Turin.

Pourtant, si autant de services ont demandé une visite par l'EBCOG, c'est que l'Europe nous intéresse, référendum ou non.